

... CYCLE ...

PRÉPARATION À LA SPÉCIALISATION EN DROIT DU TRAVAIL

**LES 9 FÉVRIER, 5 AVRIL, 14 JUIN,
13 SEPTEMBRE ET
18 OCTOBRE 2024**

:: VISIOCONFÉRENCE ::

**VALIDATION
3 H/ATELIER**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



NIVEAU : 3

PRÉREQUIS : Disposer de la
pratique professionnelle de la
matière depuis plus de 4 ans

www.edase.fr

∴ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ∴

- Acquérir les connaissances fondamentales nécessaires à l'exercice de l'activité d'avocat spécialisé en droit social
- Se préparer à l'entretien de spécialisation en droit social

∴ INTERVENANTS ∴

Me J. GOLDMANN,
Avocat au Barreau de Marseille

Me M. KUHN,
Avocat au Barreau de Marseille

Me P. SCOTTO DI CARLO,
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

TYPE DE FORMATION :

Visioconférence

PRÉ-REQUIS :

Niveau 3 : Disposer de la pratique professionnelle de la matière depuis plus de 4 ans

DURÉE DE LA FORMATION :

5 ateliers de 3 heures
Les 9 février, 5 avril, 14 juin, 13 septembre et 18 octobre 2024

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

15h pour la totalité du cycle
3h pour chaque atelier

PROGRAMME DU CYCLE

∴ ATELIER I ∴ LES CONSEILS À L'EMPLOYEUR. LA NAISSANCE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Vendredi 9 février 2024

14H - 17H

Me M. KUHN,
Avocat au Barreau de Marseille

- Les conseils à l'embauche, la discrimination
- Les conseils lors de la rédaction du contrat de travail (clause de non concurrence, clause de dédit formation...)
- Questions pratiques

∴ ATELIER II ∴ LES CONSEILS À L'EMPLOYEUR. L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Vendredi 5 avril 2024

14H - 17H

Me M. KUHN,
Avocat au Barreau de Marseille

- Les principales obligations de l'employeur
 - La fourniture du travail
 - Le paiement du salaire
 - L'obligation de sécurité et de respect de la vie privée
- Les obligations du salarié
 - L'exécution de la prestation de travail
 - L'absence d'abus dans l'exercice de ses droits par le salarié
- Une obligation commune : l'obligation de loyauté
- Questions pratiques

⋮ ATELIER III ⋮ LES CONSEILS À L'EMPLOYEUR. LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET LE LICENCIEMENT

Vendredi 14 juin 2024

14H - 17H

Me P. SCOTTO DI CARLO,
Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence

- Distinguer la faute de l'insuffisance professionnelle
- Les intérêts de la distinction : les règles spécifiques à l'exercice du pouvoir disciplinaire
- Les sanctions possibles et les interdites
- La prescription
- La règle *non bis in idem*
- Nécessité de respecter une procédure spécifique (légale et/ou conventionnelle)
- Questions pratiques

⋮ ATELIER IV ⋮ LES CONSEILS AU SALARIÉ. LES CONSEILS PRÉ-CONTENTIEUX

Vendredi 13 septembre
2024

14H - 17H

Me J. GOLDMANN,
Avocat au Barreau
de Marseille

- La prescription
- L'unicité de l'instance
- Les éléments de la rémunération
- La durée du travail/charge de travail
- L'examen de la relation de travail
- Questions pratiques

⋮ ATELIER V ⋮ LES CONSEILS AU SALARIÉ. LA STRATÉGIE CONTENTIEUSE

Vendredi 18 octobre 2024

14H - 17H

Me J. GOLDMANN,
Avocat au Barreau
de Marseille

- La proposition de médiation
- Les éléments de la rémunération
- La durée du travail (forfait jour : légalité ?)
- La véritable cause du licenciement
- Les causes de nullité ?
- Questions pratiques

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF	CREDIT D'IMPÔT*	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
POUR UN ATELIER - 3H	80€	34,95€	Moins de 45€
POUR LE CYCLE - 15H	320€	174,75€	Moins de 145€

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

*Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2024 : 11,65 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

∴ FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! ∴

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO-EP : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 9 FÉVRIER [ICI](#)

La naissance du contrat de travail

ATELIER III · 14 JUIN [ICI](#)

Les sanctions disciplinaires et le licenciement

ATELIER V · 18 OCTOBRE [ICI](#)

La stratégie contentieuse

ATELIER II · 5 AVRIL [ICI](#)

L'exécution du contrat de travail

ATELIER IV · 13 SEPTEMBRE [ICI](#)

Les conseils pré-contentieux

CYCLE COMPLET [ICI](#)

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier

à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

... CYCLE ...

PRÉPARATION À LA SPÉCIALISATION EN DROIT DU TRAVAIL

Les 9 février, 5 avril, 14 juin, 13 septembre, 18 octobre 2024

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

... Champ(s) de compétence à renseigner ...

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit des enfants

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union

européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit du numérique et des communi-
cations

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

... JE M'INSCRIS À ...

ATELIER I · 9 FÉVRIER [ICI](#)

La naissance du contrat de travail

ATELIER III · 14 JUIN [ICI](#)

Les sanctions disciplinaires et le
licenciement

ATELIER V · 18 OCTOBRE [ICI](#)

La stratégie contentieuse

ATELIER II · 5 AVRIL [ICI](#)

L'exécution du contrat de travail

ATELIER IV · 13 SEPTEMBRE [ICI](#)

Les conseils pré-contentieux

CYCLE COMPLET [ICI](#)

... TARIFS ...

POUR 1 ATELIER · 80 €

POUR LE CYCLE COMPLET · 320€

... MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ...

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts. Organisée par pôle et matière, vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés par pôle et/ou matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des évènements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

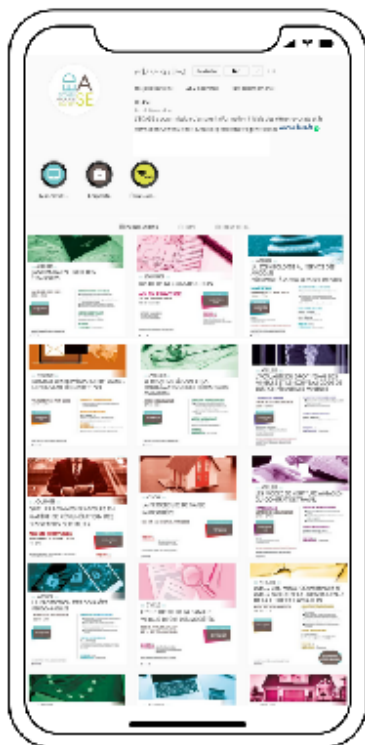
Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

(communication@edase.fr), avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours !

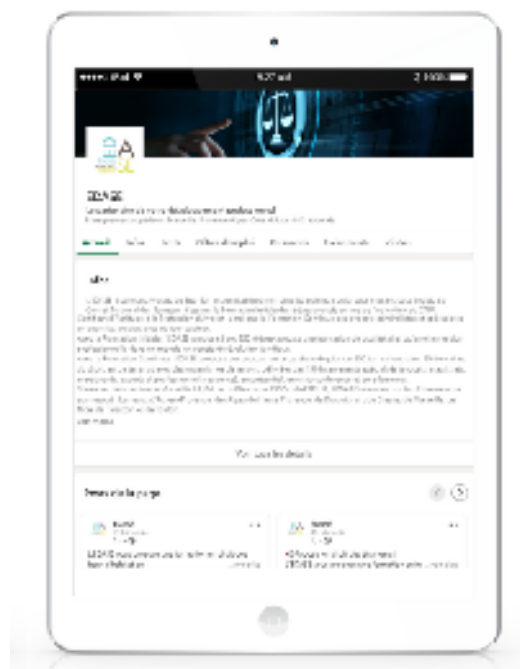
:: REJOIGNEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ::



INSTAGRAM



FACEBOOK



LINKEDIN



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr